21bis rue du Simplon
75018 Paris

access42.net
bonjour@access42.net
09 72 45 06 14

DECLARATION D'ACCESSIBILITE AGIRC-ARRCO – SERVICE RETRAITE A L'ETRANGER

21/06/2023

Table des matières

DECLARATION D'ACCESSIBILITE **3**

État de conformité **3**
Résultats des tests **3**
Contenus inaccessibles 3
Établissement de cette déclaration d'accessibilité **3**
Technologies utilisées pour la réalisation du site 3
Agents utilisateurs, technologies d'assistance et outils utilisés pour vérifier l'accessibilité 4
Retour d'information et contact **4**
Voies de recours **4**

Déclaration d'accessibilité

La présence déclaration d'accessibilité s'applique au site Service retraite à l'étranger (https://ma-retraite-etranger-r.info-retraite.fr/)

État de conformité

Le service Ma retraite à l'étranger (https://ma-retraite-etranger-r.info-retraite.fr/) est partiellement conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité, RGAA version 4.1, en raison des non-conformités énumérées dans la section « Résultats des tests ».

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par la société Access42 révèle que le site est conforme à 86,44% au RGAA version 4.1.

Contenus inaccessibles

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

Non-conformités

- Des images de décoration ne sont pas ignorées des technologies d'assistance ;
- Des liens n'ont pas d'intitulé pertinent ;
- Des fonctionnalités JavaScript ne sont pas compatibles avec les technologies d'assistance (par exemple des boutons n'ont pas d'intitulés pertinents, le menu de navigation n'est pas totalement bien implémenté, les temps de chargement ne sont pas indiqués aux technologies d'assistance…);
- Des pages contiennent des erreurs de code source ;
- L'utilisation de nombreuses balises à des fins de présentation, comme des paragraphes vides ou des textes non structurés dans des balises de paragraphes ;
- Une structure et une hiérarchie de titres non pertinente (titres manquants ou mal définis) ;
- Des problèmes dans la structure des pages et la définition de leurs zones principales, notamment pour le menu en version mobile ;
- Des pertes d'informations et de lisibilité lorsque les pages sont zoomées à 200% et à 400% (notamment le nom du fichier ajouté ou encore les cellules des tableaux);
- L'invisibilité de la prise de focus sur certains éléments interactifs ;
- Les formulaires :
    - Dans la partie "situation maritale", le champ de date de début de concubinage n'a pas d'étiquette ;
- Des documents PDF qui ne sont pas accessibles et qui ne possèdent pas d'alternative accessible ;

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- Le script de gestion des cookies « Tarte au citron » (motif : service externe)

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 17/03/2022. Elle a été mise à jour le 21/06/2023.

Technologies utilisées pour la réalisation du site

- HTML5
- CSS
- JavaScript

Agents utilisateurs, technologies d’assistance et outils utilisés pour vérifier l’accessibilité

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d’écran suivants :

- NVDA 2021.3.3 et Firefox 97

La vérification de l’accessibilité est le résultat de tests manuels, assistés par des outils (feuilles CSS dédiés, extensions HeadingsMaps et WebDeveloper Toolbar, Color Contrast Analyser).

Pages du site ayant fait l’objet de la vérification de conformité

- Parcours (cases à cocher + date picker) : https://vabf.info-retraite.fr/portail-services
- Parcours (téléchargement certificat VIE) : https://vabf.info-retraite.fr/portail-services
- Parcours (motif de rejet) : https://vabf.info-retraite.fr/portail-services
- Parcours Cas 3 (LCF) : https://vabf.info-retraite.fr/portail-services

Retour d’information et contact

Il est important de rappeler qu’en vertu de l’article 11 de la loi de février 2005 :

> *« la personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l’origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. »*

L’Union Retraite s'engage à prendre les moyens nécessaires afin de donner accès, dans un délai raisonnable, aux informations et fonctionnalités recherchées par la personne handicapée, que le contenu fasse l'objet d'une dérogation ou non.

L’Union Retraite invite les personnes qui rencontreraient des difficultés à la contacter afin qu’une assistance puisse être apportée (alternative accessible, information et contenu donnés sous une autre forme).

Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- une adresse e-mail : accessibilite@union-retraite.fr ;
- un formulaire de contact ;
- la liste du ou des délégués de votre région avec leurs informations de contact direct ;
- un numéro de téléphone : 09 69 39 00 00 ;
- une adresse postale (courrier gratuit, sans affranchissement) : Le Défenseur des droits - Libre réponse 71120 - 75342 Paris CEDEX 07.